



Refonte de la stratégie de résilience de Paris

Compte-rendu
Atelier Culture du Risque

Mairie de Paris Centre – Mardi 26 septembre 2023

Avant-propos

L'atelier « Culture du Risque » s'est déroulé à la Mairie de Paris Centre, le mardi 26 septembre 2023, dans le cadre de la refonte de la stratégie de résilience de la Ville de Paris.

Ce compte rendu retrace les expressions des participant.e.s lors des échanges en plénière et synthétise les travaux réalisés pendant les temps de travail en groupe.

Les propositions formulées par les participant.e.s sont retranscrites telles quelles dans le présent compte-rendu.

Déroulé de l'atelier

Après une introduction de :

Jacques BOUTAULT, Adjoint au maire de Paris Centre en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience.

Pénélope KOMITÈS, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'Innovation, de l'Attractivité, de la Résilience et de la Prospective Paris 2030, a présenté la stratégie de résilience de la Ville de Paris.

Un apport d'information sur la thématique a été proposé aux participants avant un temps d'atelier participatif d'1h30. Les échanges étaient animés par l'Agence Eker.



01

Les risques majeurs et la gestion de crise à Paris

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est un événement **imprévu et brutal**, d'origine naturelle ou lié aux activités humaines, qui entraîne **des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement**.

Le risque majeur correspond au croisement entre :

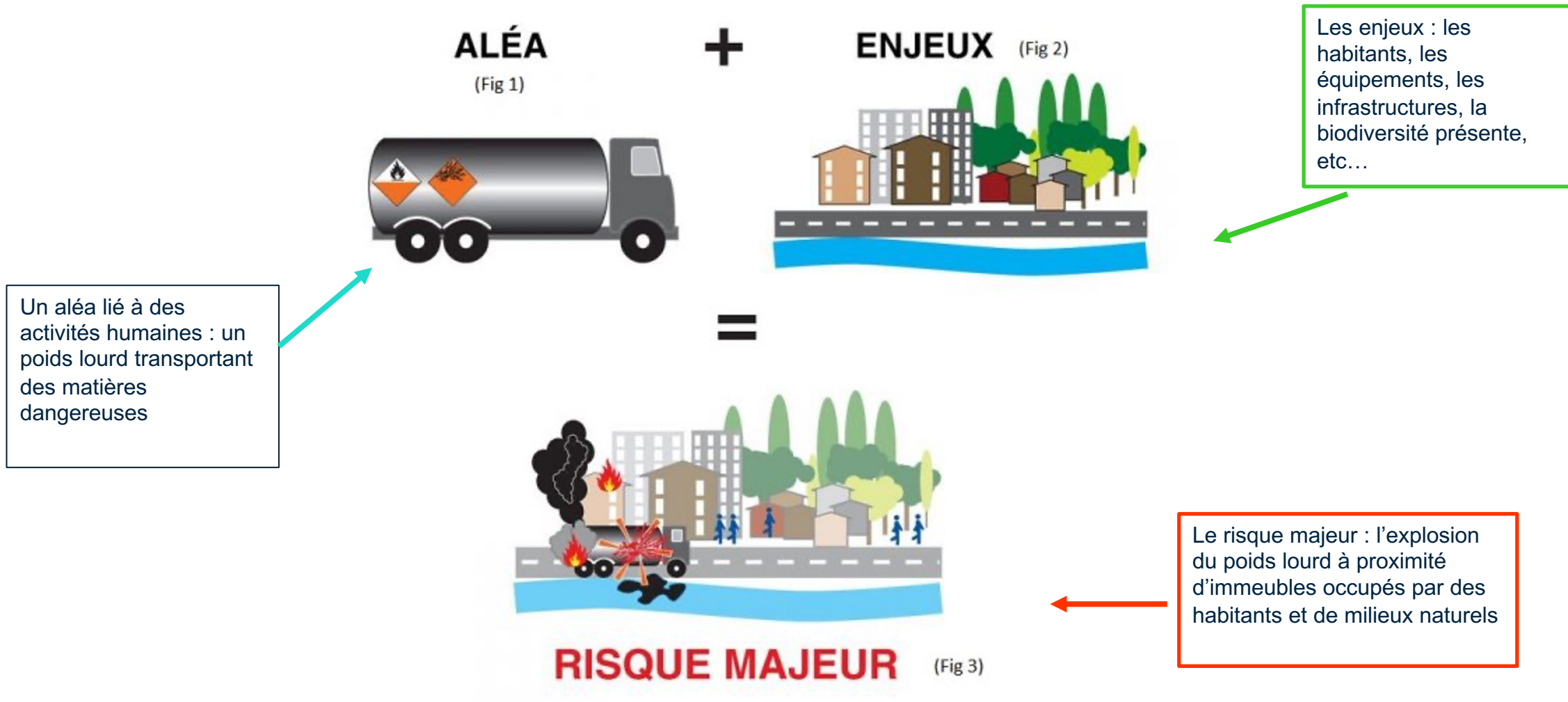
- Un événement probable, lié à un phénomène naturel ou d'origine humaine (= l'**aléa**)
- La présence d'un grand nombre de personnes ou de biens pouvant être affectés par ce phénomène (=les **enjeux**)

Deux **critères** cumulatifs permettent de qualifier un risque de majeur :

- une **faible fréquence d'occurrence**
- des **impacts graves ou importants** (nombreuses victimes, dommages matériels importants, impacts environnementaux considérables...).

Le risque n'est jamais certain et la probabilité qu'il survienne peut être plus ou moins élevée.

Exemple de risque majeur :



Les risques majeurs à Paris

Il existe 5 types de risques à Paris :

Les risques naturels

Les risques sanitaires

Les risques liés aux bâtiments

Les risques technologiques

Les risques sociétaux

Les risques majeurs à Paris en 5 familles (1/3)

1 Risques naturels :

- Inondation
- Sécheresse
- Mouvement de terrain
- Canicule
- Tempête (neige et verglas, vents forts, orages...)

Mai-juin 2016 : Crue de la Seine (pic à 6,10 m)

Janvier 2018 : Tempête Eleanor

Janvier-mars 2018 : Crue de la Seine (pic à 5,88 m)

Octobre 2021 : Tempête Aurore

Août-octobre 2022 : Sècheresse (vigilance)

2 Risques sanitaires :

- Pollution atmosphérique
- Épidémie
- Températures extrêmes (canicule, grand froid)
- Atteinte aux réseaux d'eau
- Atteinte à la chaîne alimentaire

Août 2016 : Canicule

Juin 2017 : Canicule

Juillet & août 2018 : Canicule

Juin & Juillet 2019 : Canicule

Depuis janvier 2020 : Pandémie Covid-19

Août 2020 : Canicule

Janvier-février 2021 : Grand froid

Juin, juillet et août 2022 : Canicule

Décembre 2022 : Grand Froid

Les risques majeurs à Paris en 5 familles (2/3)

3 Risques liés aux bâtiments :

- Incendie, coupure d'électricités, mouvement de panique ou acte de malveillance dans les bâtiments (immeubles, établissements accueillant du public notamment)
- Effondrement, montée des eaux touchant les ouvrages d'art (ponts, écluses)

Septembre 2021 : Incendie du Pont National - 13^e

Novembre 2021 : Débordement du canal Saint-Martin - 10^e

4 Risques technologiques :

- Accident industriel
- Transport de matières dangereuses
- Réseaux d'énergie (gaz, électricité, etc.)
- Nucléaire

Été 2019 : Concentration de plomb suite à l'incendie de Notre-Dame - 4^e

Les risques majeurs à Paris en 5 familles (3/3)

5 Risques sociétaux :

- Risques liés aux grands rassemblements et à la forte concentration de personnes réunies dans un espace plus ou moins réduit
- Violences urbaines
- Menaces terroristes

Janvier 2015 : Attentats de Charlie Hebdo 11^e et de l'Hyper Casher 20^e

Novembre 2015 : Attentats du Bataclan 11^e + rues 10^e – 11^e

Depuis novembre 2018 : Mouvements des Gilets Jaunes

Décembre 2019 – Février 2020 : Mouvements sociaux

2021-2022 : Mouvements anti pass sanitaire

La gestion des risques à Paris

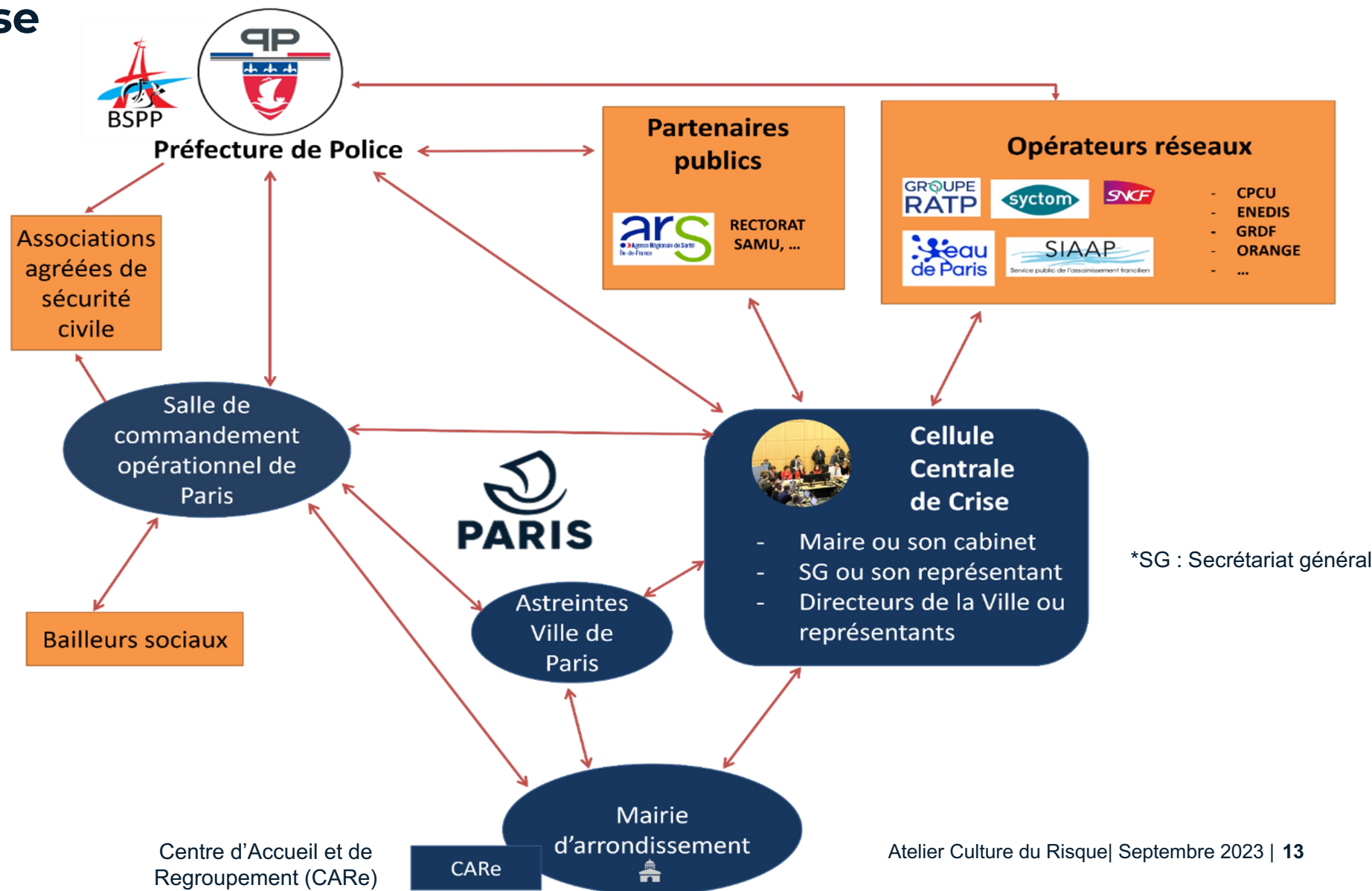
- Le Préfet de Police, **Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris**, est **responsable de la gestion des crises** à Paris et en Île-de-France. Il a pour rôle de prévenir les crises, de coordonner et piloter la gestion des crises majeures, et d'anticiper le retour à la normale.
- En cas de crise, le Préfet de Police est le **directeur des opérations de secours** : il coordonne l'ensemble des acteurs concernés, quel que soit leur statut (étatique, privé, municipal, civil, militaire) ou leur champ de compétence (ordre public, secours, sanitaires, transports, énergie, économie...).
- La **Maire de Paris** a la responsabilité d'assurer la sauvegarde de la population parisienne en mobilisant l'ensemble des ressources de l'administration parisienne, en lien avec les services de l'État.
- Les services de l'Etat et ceux de la Ville de Paris travaillent **ensemble** pour gérer au mieux les risques et les crises.

La Cellule Centrale de crise de Paris : rôle

- **Suivi** de l'évolution de l'événement ;
- **Prise de décisions** nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens, en lien avec les partenaires publics et privés ;
- **Coordination** des actions de la Ville avec ses partenaires extérieurs (État, Préfecture de Police...)
- **Information et communication** en direction de la population.



La Cellule Centrale de crise : s'organiser collectivement pour réagir et faire face à la crise

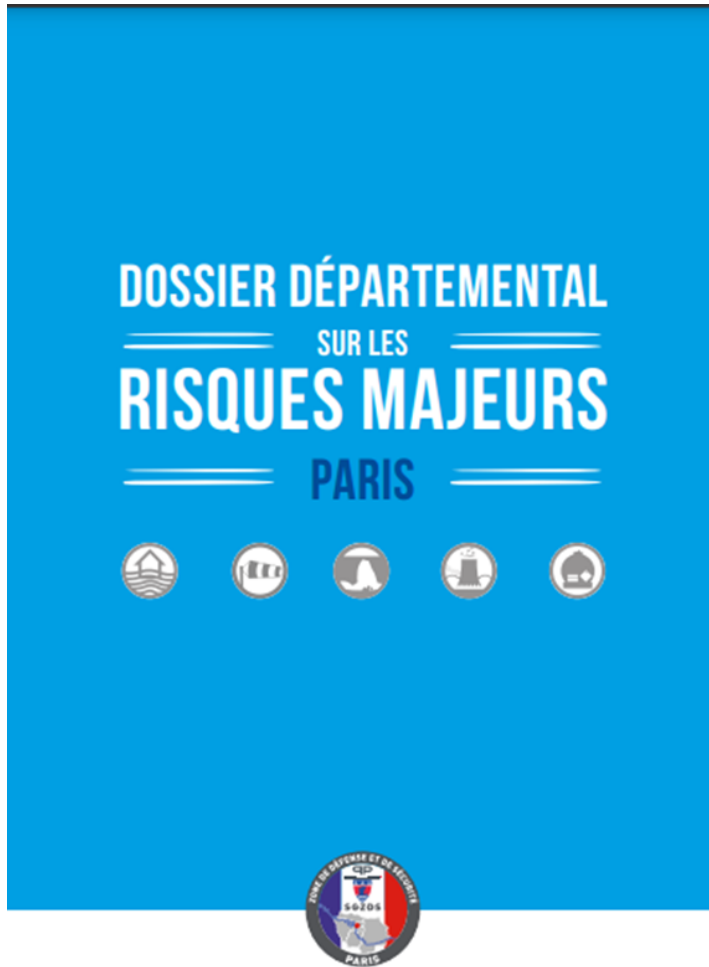


La gestion de crise : un enjeu de préparation permanent pour la Ville

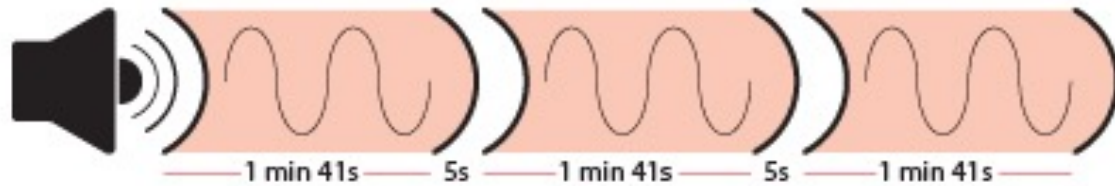
Principaux axes :

- Un document actualisé régulièrement : le document d'information communal sur les risques majeurs (**DICRIM**), librement consultable en mairie et en format numérique. La version actuelle du document date de 2017, une révision est en cours.
- La formation des agents et des Parisien.ne.s.
- Des exercices de crise réguliers. Ex : l'exercice grandeur nature sur le terrain « Paris à 50 °C », organisé en octobre 2023 dans deux quartiers du 13^e et du 19^e arrondissement, en associant des habitant.e.s.
- La création du programme des Volontaires de Paris.
- La diffusion d'une culture du risque au sein de la population parisienne.

Des documents pour s'informer sur les risques



Alerter la population en cas de crise



Le signal national d'alerte



EU Alert - FR Alert

Former la population face aux risques



Le dispositif Paris qui sauve

L'Exercice de crise « Paris à 50 degrés »



02

**Diffusion d'une culture du risque et
co-design d'un kit d'urgence pour
les Parisien.ne.s**

Déroulé

L'atelier s'est déroulé en deux temps. Les petits groupes constitués ont d'abord été invités à réfléchir aux moyens et solutions à mettre en place pour :

- Informer les Parisien.ne.s sur les risques qui existent à Paris
- Former et préparer les Parisien.ne.s pour réagir face à ces risques

Ensuite, chaque groupe a été mis en situation, soit d'évacuation, soit de confinement, pour imaginer un kit d'urgence à mobiliser en fonction de cette crise.

Chaque temps d'atelier a été suivi par un échange en plénière.

Les éléments identifiés par les participants sont retranscrits ci-après.



Propositions d'actions pour faire face à la situation, s'informer, alerter la population :

Proposition 1 : Former la population en amont :

- Diffuser la culture du risque dès le plus jeune âge : faire des campagnes de sensibilisation, des exercices de gestion de crise sur plusieurs thématiques dans les écoles maternelles par exemple ;
- Faire des exercices d'évacuation à l'échelle d'un quartier lors du signal national d'alarme par exemple : se réfugier dans le lieu le plus proche indiqué par la mairie ;
- Former la population aux reflexes à avoir pour chaque risque ;
- Impliquer les usagers des établissements recevant du public (ERP) dans les exercices de gestion de crise qui y sont organisés ;
- Faire des exercices d'évacuation d'immeubles de façon régulière ;
- Faire connaître le numéro d'urgence à contacter dans le cas d'un risque majeur.

Faire face à la situation, s'informer, alerter la population :

Proposition 2 : Informer directement via les portables des habitant.e.s

- Envoyer un sms d'alerte (ce qui implique de s'inscrire sur une liste préalablement) ;
- Identifier un moyen pour informer les touristes et les locataires des logements Airbnb.

Proposition 3 : Informer via des relais humains

- Mixer les canaux d'information et ne pas dépendre de la technologie uniquement ;
- Avoir plusieurs canaux et niveaux d'information (à échelle de la ville, à l'échelle du quartier, à l'échelle des voisins), les informations simples que tout le monde doit connaître peuvent être diffusées par la ville via les canaux habituels, les plus complexes doivent passer par des relais humains ;
- Les membres d'un conseil de quartier peuvent être des personnes relais pour informer les habitant.e.s sur les gestes à avoir.

Faire face à la situation, s'informer, alerter la population :

Proposition 4 : Diffuser des messages d'alerte

- Alerter par messages radios ou bandeaux TV ;
- Installer des hauts parleurs dans les rues pour diffuser des alarmes même s'il n'y a pas d'électricité ;
- Alerter par hélicoptère (comme dans les Antilles).

Proposition 5 : Développer des lieux refuge dans chaque quartier, identifiés des Parisien.ne.s et équipés de kits d'urgence :

- Des lieux identifiables par toutes et tous dans chaque secteur ;
- Utiliser les ERP ou les parkings de la ville comme lieux de refuge ou de stockage.

Comment être prêt le jour où la crise se déclenche ?

D'une manière générale, les participant.e.s ne connaissaient pas beaucoup de canaux et dispositifs d'information. Le signal national d'alerte a été évoqué, mais ses implications ne sont pas évidentes pour tous les participant.e.s.

On s'aperçoit qu'on ne sait pas trop ce qu'on peut faire en cas de crise.

On va nous orienter, on va nous envoyer plein de trucs... Si vous ne savez pas quoi faire, vous allez participer à ce que ce risque s'agrandit avec la panique.

Comment être prêt le jour où la crise se déclenche ?

Toutefois, la majorité des participant.e.s considère qu'ils ont une bonne connaissance des risques qui existent à Paris (crue de la seine, chaleur, vagues de froid, explosion de gaz , attentats , coupure d'électricité et/ou de télécommunication, tempête, panne de métro, incendie, immeuble qui s'écroule..).

Plusieurs participant.e.s ont déjà pensé à constituer un kit de survie, mais ne savaient pas comment s'y prendre. Certain.e.s stockent des bougies, une lampe torche et des piles dans leur logement, mais ne considèrent pas qu'il s'agit d'un kit de survie.

Co-design d'un kit d'urgence pour les parisien.ne.s - Proposition des groupes de travail :

Si la crise nécessite une évacuation :

- Le kit doit être destiné à un.e habitant.e de plus de 7 ans ;
- Privilégier un sac prêt à être emporté ;
- Le sac doit contenir un minimum d'objets : une lampe torche, une bouteille d'eau, un carnet et un crayon, des médicaments, des photos de famille, de l'argent ;
- Une check-list personnalisable avec les objets qu'on utilise quotidiennement et qu'on doit ajouter dans le sac au moment de l'évacuation (papier d'identité, téléphone ...) ;
- La mairie peut faire une liste des autres objets à avoir selon le type de crise : par exemple, avoir un sifflet en cas de tremblement de terre ;
- Il faudrait que des dispositifs puissent aider la population à s'orienter (rose des vents dans les rues, indications vers les lieux refuge...)
- Installer des toboggans de toile dans chaque immeuble pour permettre l'évacuation des habitants d'un immeuble en feu.

Co-design d'un kit d'urgence pour les parisiens - Proposition des groupes de travail :

Si la crise nécessite un confinement :

- Stocker le kit dans un coin de l'appartement : de l'eau, des conserves, des allumettes, une lampe torche, des couches et du lait si on a un bébé, de la nourriture pour animaux si on en a un ;
- Si certains participants ont estimé que le kit pouvait être stocké dans un contenant personnel « *comme une future maman qui a son sac de maternité prêt* », d'autres ont considéré que le garder dans un sac pouvait être anxiogène ;
- Avoir les numéros de téléphone des voisins ;
- Développer des lieux refuges dans lesquels la population peut se rassembler :
 - La liste des lieux refuges, indiquant leur localisation précise, est disponible dans un guide ;
 - Des éléments de base sont stockés dans le lieu refuge (kit premier secours, eau, conserves, des livres, du papier et des crayons...).



Merci